



REPUBLIQUE DU CAP-VERT

Rapport
D'Information sur le processus
De la Sortie du Cap-Vert de la Catégorie des PMA
Au Secrétaire Général des Nations Unies

Décembre 2007

SOMMAIRE

	Pages
Acronyme	1
Résumé Exécutif	2
Introduction	5
Rappel du processus de la graduation et des initiatives du Gouvernement	6
Situation géographique et socio-économique du Cap-Vert	7
Développement, Sécurité et Tensions budgétaires accrues	15
Défis de la transition dans un contexte de vulnérabilités multiples	18
Conclusion & Recommandations	24
Épilogue	26
Référence	26
Annexe I – Déclaration du GAT	27
Annexe II – Cap Vert: Opportunités pour Croissance et Compétitivité	31
Annexe III - Le Cadre Intégré au Cap-Vert	34
Annexe IV - Relever les défis de la Cohésion sociale - Réduction des disparités géographique, sociales et de genre	36

ACRONYMES

ACP-UE	<i>Afrique Caraïbes et Pacifique –Union Européenne</i>
AID	<i>Agence Internationale pour le développement</i>
APD	<i>Aide Publique au développement</i>
BCV	<i>Banque du Cap Vert</i>
CPD	<i>Comité de Politiques de Développement</i>
CNUCED	<i>Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement</i>
FMI	<i>Fonds Monétaire International</i>
ESCV	<i>Escudo Capverdien</i>
IDE	<i>Investissement Direct Etranger</i>
INE	<i>Institut National de la Statistique</i>
GAT	<i>Groupe d’Appui à la Transition</i>
OMC	<i>Organisation Mondiale du Commerce</i>
OMD	<i>Objectifs du Millénaire pour le Développement</i>
ONU	<i>Organisation des Nations Unies</i>
PIB	<i>Produit Intérieur Brut</i>
PEID	<i>Petits États Insulaires en Développement</i>
PMA	<i>Pays les Moins Avancés</i>
PNUD	<i>Programme des Nations Unies Pour le Développement</i>
PRGF	<i>Facilité pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté</i>
RNB	<i>Revenu National Brut</i>
SGNU	<i>Secrétaire général des Nations Unies</i>
VIH/SIDA	<i>Virus de l’Immunodéficience Humaine/Syndrome d’Immunodéficience acquise</i>
TACV	<i>Transportes Aereos de Cabo Verde</i>

NB : Les données nationales utilisées dans ce document sont les plus récemment disponibles

Résumé Exécutif

Avant la sortie effective du Cap-Vert des PMA prévue pour début 2008, le pays avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers au développement a développé des initiatives pouvant l'aider à préparer une transition sans heurt. En effet, le Cap-Vert a été éligible à la Sortie du groupe des Pays les Moins Avancés pour la première fois en 1997, mais en 2000 la décision fut reportée compte tenu de sa haute vulnérabilité économique et sa forte dépendance à l'aide publique au développement et aux transferts des émigrés. Ce n'est qu'en 2004 que la décision fut finalement prise par l'Assemblée Générale de graduer le Cap Vert du groupe des PMA, suite à la recommandation du Comité des Politiques de Développement (CPD) lors de la revue triennale de 2003.

Par ailleurs, le Cap-Vert a élaboré une stratégie de transition sans heurt qui sera mise en œuvre au cours de la période transitoire en vue d'éviter au pays des réductions brusques de l'Aide Publique au Développement, de l'assistance technique et des avantages liés au statut des PMA et a mis en place un Groupe d'Appui à la Transition.

Le Cap-Vert est un pays insulaire caractérisé par une orographie volcanique et des sols dégradés par des actions climatiques, de l'érosion et des pratiques agricoles. En effet, seulement un dixième de la surface de l'archipel est arable. Une forte pression démographique s'exerce sur le peu de ressources en terre arable et en eau entraînant ainsi une surexploitation de la terre cultivable, des espèces de la biodiversité végétale et animale. Ces facteurs de vulnérabilité structurelle, auxquels le pays fait face notamment insularité et orographie, sécheresses chroniques répétées, manque d'eau, fragilité des écosystèmes, affectent gravement son développement.

Le Cap-Vert a un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant de US\$1930¹ et un Indice de Développement Humain de 0,736 (PNUD 2007). Ces données démontrent le succès des efforts entrepris par les autorités du pays depuis plus de deux décennies. De même, l'analyse de la structure de la production économique du Cap Vert fait ressortir la fragilité de la base de production nationale avec des coûts de production élevés, le manque de débouchés et un système de contrôle de qualité des produits peu performant. Ainsi, le pays fait face à deux déterminants fondamentaux dans son processus de développement : la dimension du marché interne versus la dimension optimale de la production et l'association de la petite dimension avec le coût de l'insularité et de l'orographie.

Le Cap-Vert à l'instar des Petits États Insulaires en Développement (PEID) dépend fortement des ressources externes (Aide Publique au Développement, Transferts des émigrés et Investissement Direct Etranger), qui sont une des caractéristiques des PEID reconnues par la communauté internationale. Un programme d'action et une stratégie ont été élaborés pour prendre en considération les vrais problèmes de dépendance et de contraintes structurelles de ces PEID. Ces ressources ont contribué de façon positive depuis l'indépendance du pays au processus de développement.

Le Cap-Vert a bénéficié de l'appui de la Communauté Internationale depuis l'indépendance en 1975 et doit continuer à bénéficier de cet appui pour que la transition soit irréversible.

¹ BCV (2005)

Cependant, avec le retrait progressif du Programme Alimentaire Mondial du pays (2010), l'aide alimentaire diminuera et par conséquent les importations céréalières vont accroître. Cela exigera un effort budgétaire supplémentaire pour maintenir le niveau de déficit alimentaire actuel, afin d'éviter d'accroître les **fossés** d'inégalité dans le pays. Par conséquent le pays devra bénéficier d'un apport accru de la communauté internationale en vue de faire face à la croissance de la pression budgétaire.

Depuis 2003, compte tenu de la capacité interne limitée de support au budget et des contraintes constitutionnelles, le Gouvernement a accordé une attention spéciale à l'investissement privé sans oublier l'importance de l'investissement public comme facteur déterminant de la croissance économique capverdienne.

L'encours de la dette intérieure est passé de 33,5% du PIB en 2005 à 26,9% du PIB en 2006. Ce qui explique l'engagement du Gouvernement pour une discipline budgétaire renforcée par le budget de 2007. Cet engagement consiste à réduire de façon continue et durable l'encours de la dette intérieure pour la ramener à un taux de 20% du PIB en 2009. Le pays, n'étant pas doté de ressources naturelles lui permettant de financer son processus de développement, il est confronté à d'énormes défis dans ce domaine. C'est ainsi que le Cap-Vert a entrepris d'immenses réformes en vue d'assainir les finances publiques.

La part des dons dans l'aide publique au développement (APD) a connu une évolution irrégulière, qui a reflété une certaine volatilité de l'aide bilatérale, et la tendance générale a été à la diminution. Les prêts ont été marqués par une évolution inverse, et leur part dans le financement des programmes d'investissement public n'a cessé d'augmenter. Par le biais des fonds de contrepartie, l'aide alimentaire finance entre 12 et 16% des investissements publics.

Les nouvelles politiques d'immigration des pays du Nord, le regroupement familial des capverdiens et le vieillissement de la population constituent des facteurs de diminution, à long terme, des transferts des émigrés au pays. Cela pourrait avoir des répercussions négatives sur l'économie si d'autres sources de financement tel que l'Investissement Direct Etranger ne sont pas explorées.

Jusqu'en 1995, l'investissement public représentait l'essentiel de l'effort de la croissance économique du Cap-Vert. A partir de cette **date**, l'investissement privé a commencé à s'élargir et à devenir, à côté des dépenses publiques, un des stimulateurs de la croissance économique. Cette évolution qui est conforme aux orientations de la politique économique définies par les pouvoirs publics, se poursuit en harmonie avec l'Investissement Direct Étranger ; des projets d'une valeur environ de 173 million d'USD **ayant** été exécutés, de 1994 à 1999 . La provision pour la réalisation des IDE pour 2006 et 2007 est de 120 et 176 millions d'USD respectivement.

La vulnérabilité du Cap Vert aux **chocs** endogènes et exogènes reste toujours présente et les autorités capverdiennes, les pays et institutions donateurs ainsi que les chercheurs sont conscients que la solution pour la croissance auto-soutenue passe par la transformation des facteurs endogènes de façon à promouvoir les conditions adéquates au renforcement du rôle de l'initiative privée nationale, à l'augmentation de l'épargne, à l'accumulation de la richesse et à l'investissement privé intérieur.

En outre, la menace à la stabilité des apports et la vulnérabilité émergente de la sécurité, ont de fortes implications budgétaires et institutionnelles. En effet, la localisation stratégique, à mi-chemin entre les continents africain, européen et américain et l'extension du littoral et de la zone économique exclusive tout en valorisant le Cap-Vert, l'exposent particulièrement aux nouvelles

menaces tels que le trafic de drogue et des personnes, l'immigration illégale, et la criminalité internationale. Indépendamment des aspects strictement sécuritaires, la lutte contre ces menaces se traduit par une grande pression sur le budget de l'Etat, déjà serré, avec pour conséquence immédiate, la diminution des ressources dans les secteurs sociaux pour faire face aux défis de sécurité.

Pour éviter des conséquences négatives dans les domaines du commerce international, du financement du développement, et de l'assistance technique fournie au Cap-Vert, la communauté internationale ne doit pas ménager ses efforts dans soutien incontournable, qui a permis au Cap-Vert d'atteindre le niveau de développement actuel. La bonne gestion de l'aide et la stabilité politico-économique devraient être considérées comme étant des facteurs d'encouragement pour renforcer la coopération avec le Cap-Vert permettant au Gouvernement de réaliser les objectifs de transformation sociale et économique du pays.

I- Introduction

Depuis la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies A/59/210 qui prévoit la graduation du Cap-Vert du groupe des Pays les Moins Avancés, les autorités ont décidé de mettre en place les dispositifs nécessaires leur permettant de bien préparer la transition à la graduation qui est une condition nécessaire et suffisante pour une graduation **réussie** dans un contexte où tous les enjeux de développement sont atteints. En effet, cet événement est le fruit des politiques et stratégies mises en place par les différents Gouvernements depuis l'indépendance à nos jours.

Par ailleurs, la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies A /59/209 recommande que le Cap-Vert et ses partenaires techniques et financiers élaborent une stratégie de transition sans heurt avant la sortie effective du pays des PMA. C'est dans cette optique qu'il a été mis en place un Groupe d'Appui à la Transition, avec le leadership du Gouvernement et l'appui des Nations Unies au Cap-Vert. Ce groupe s'est réuni quatre fois avant la date effective pour la graduation (1^{er} Janvier 2008), pour examiner les mécanismes et procédures à adopter durant cette phase de transition, ce qui a conduit à l'adoption d'une déclaration (voir annexe).

Le paragraphe 11 de la même résolution recommande que le Cap-Vert informe le Secrétaire Général des Nations Unies du processus de sortie du groupe des PMA. C'est dans ce souci que ce rapport est élaboré, l'objectif étant d'informer le Secrétaire Général des Nations Unies de l'état d'avancement du processus, les progrès accomplis jusque-là et les vulnérabilités auxquelles le pays est confronté. Ces derniers qui constituent un défi majeur pour le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers au développement et permettront au Comité de Politiques de développement de faire un suivi des indicateurs de sortie et ainsi d'aboutir à une évaluation de la sortie des PMA.

Ce rapport est articulé autour de sept points :

1. Le processus de la graduation,
2. La situation géographique et socio-économique du pays,
3. Les questions de développement, de sécurité et de tension budgétaire,
4. L'exposé des défis du pays dans le contexte de la transition sans heurt,
5. Les exigences, les contours et les contenus de la transition qui débutera en 2008,
6. Les recommandations et conclusions adressées au Secrétaire Général des Nations Unies et aux organismes des Nations Unies,
7. L'Épilogue, mentionne la réussite de la graduation et les engagements de la Communauté Internationale et du Gouvernement.

II- Rappel du processus de graduation et des initiatives du Gouvernement

II.1- Processus de graduation

Le Cap-Vert a satisfait à deux des trois critères requis pour la sortie du groupe des Pays les Moins Avancés. Selon le rapport de la cinquième session du Comité de Politiques de Développement² le Cap-Vert avait un Revenu National Brut moyen de US\$1323 et un indice du capital humain de 72, il occupait ainsi la quatrième place sur les 65 pays³. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des critères de sortie des PMA dans le cas précis du Cap-Vert. Il ressort de ce tableau une tendance positive pour ce qui est du revenu national et de l'indice du capital humain. En revanche, l'écart est encore grand pour ce qui est de l'indice de vulnérabilité économique⁴ ce qui explique les vulnérabilités structurelles et environnementales auxquelles le pays est confronté et pour lesquelles les autorités ne cessent de se battre en vue de trouver des solutions appropriées à ces défis.

Tableau 1 : Évolution des critères de sortie des PMA du Cap-Vert 2003 et 2006

Revenu national brut par habitant en US\$ ⁵			Indice du capital humain			Indice de Vulnérabilité économique		
2003	2006	% Var	2003	2006	% Var	2003	2006	% Var
1323	1487	11	72	82,1	14	55,5	57,9	4

Sources : rapports des cinquième et huitième sessions du Comité de Politiques de développement 2003 et 2006

II.2 Initiatives du Gouvernement depuis la recommandation des Nations Unies de graduer le Cap-Vert des PMA

La résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies A/59/209 adoptée en décembre 2004 stipule que tout pays sortant du groupe des PMA devrait élaborer une stratégie de transition sans heurt en vue d'éviter les éventuelles conséquences des réductions brusques de l'Aide Publique au Développement, de l'assistance technique et de la pertes des avantages liés au statut des PMA. Depuis l'annonce de la recommandation de graduer le Cap-Vert du groupe des PMA, des études ont été réalisées avec l'appui des Nations Unies comme préconisé par le Comité de Politiques de Développement. Les études ainsi réalisées sont :

- ü Le profil de la vulnérabilité en 2003.
- ü La stratégie de transition sans heurt en 2005
- ü Comment gérer ensemble la graduation en 2006.

² La cinquième session du CPD s'était tenue en 2003

³ En mars 2006, le Comité de Politiques de Développement a examiné la situation de 65 pays c'est-à-dire 50 pays PMA et 15 autres pays à bas revenu. Suite à cet examen le Cap-Vert a été classé en quatrième position de part le RNB.

⁴ Les critères de sortie (revenu national brut par habitant, indice du développement du capital humain et l'indice de vulnérabilité économique) des PMA retenus par le CPD sont calculés sur la base d'une moyenne de trois ans. Il faut dire qu'il n'y a pas une pondération de ces trois indicateurs dans le processus de sortie. Alors que pour le Cap Vert le critère de vulnérabilité économique devrait avoir plus de poids que les deux autres critères.

⁵ Le Revenu National brut par habitant est calculé par la méthode ATLAS de la Banque Mondiale et ceci est la moyenne de trois ans à savoir 1999-2001 et 2002-2004. Le PIB est aussi calculé par la Banque Centrale du Cap-Vert. Ce qui pose souvent un problème de comparabilité de ces indicateurs au niveau mondial et comme le rapportent des observateurs, un indicateur artificiel de développement.

En plus des études, il a été mis en place, par le Gouvernement, un mécanisme consultatif en mai 2006, dénommé « Groupe d'Appui à la Transition » (GAT)⁶, qui s'est réuni le 31 mai 2006, le 26 octobre 2006, le 12 juin 2007 et 3 décembre 2008. Une déclaration a été adoptée au cours de la réunion du 12 juin 2007. Ce groupe d'appui est constitué par un certain nombre de partenaires bilatéraux et multilatéraux du pays.

Le Cap-Vert a aussi adopté la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide au Développement en 2006, et figure parmi les pays ayant entrepris une enquête sur la mise en œuvre de la dite déclaration (enquête 2006 et enquête 2008). Dans ce contexte, et pour la harmonisation de l'aide extérieure, six partenaires au développement (l'Autriche, le BAD, le BM, la Commission Européenne, l'Espagne et les Pays Bass) ont signé le Memorandum of Understanding pour octroyer une aide budgétaire au pays. Ce Memorandum est ouvert à tous les partenaires au développement du Cap-Vert qui désirent l'adopter.

Des rencontres de haut niveau ont été réalisées par le Gouvernement à savoir :

- ü Rencontre du Ministre des Affaires Étrangères au Centre de Développement de l'OECD/DAC avec des représentantes des Etats membres, à Paris, en avril 2007.
- ü Réunion au niveau de la commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique ;
- ü Rencontre du Ministre des Affaires Étrangères avec les Partenaires au symposium de Haut Niveau de Vienne, avec la présentation « La nouvelle vision de la coopération pour le développement du Cap Vert », en avril 2007 ;
- ü Intervention du Ministre des Affaires Étrangères à la session substantielle de l'ECOSOC en juillet 2007 où la question de l'appui à la transition a été à l'ordre du jour.

III- Situation géographique et Socio-économique du Cap-Vert

III.1 Aspects socio-économiques généraux

Le Cap-Vert est un archipel sahélien de 10 îles d'origine volcanique dont neuf sont habitées situé à environ 500 kms aux larges des côtes du Sénégal d'une superficie de 4.033km² pour une population estimée à 487.118 habitants⁷. La situation socio-démographique est caractérisée par une espérance de vie à la naissance de 72,3 ans pour les deux sexes, un taux de mortalité infantile de 30‰, un taux de mortalité maternelle de 14,5‰, un taux de fécondité de 2,9 enfants par femme, un taux net de scolarisation de 96% et un taux de prévalence du VIH/SIDA de 1%.

Le Cap-Vert est un pays insulaire caractérisé par une orographie volcanique et des sols dégradés du fait des changements climatiques, de l'érosion et des pratiques agricoles. En effet, seulement un dixième de la surface de l'archipel est arable. Une forte pression démographique s'exerce sur le peu de ressources en terre arable et en eau entraînant ainsi une surexploitation de la terre cultivable, des espèces de la biodiversité végétale et animale. Ces facteurs de vulnérabilité structurelle, auxquels le

⁶ L'adhésion au GAT est ouverte à tout partenaire désirant en devenir membre. Le GAT comprend le Gouvernement du Cap-Vert, les institutions multilatérales (Banque Africaine de Développement –BAD, Banque Mondiale, Union Européenne, Système des Nations Unies) et les partenaires bilatéraux (Autriche, Chine, Espagne, États Unis d'Amérique, France, Pays Bas, Luxembourg, Portugal.). Cependant, certains partenaires bilatéraux et multilatéraux (Brésil, Japon, OCDE et Fonds Monétaire International) qui ne sont pas membres du GAT, ont participé à des réunions du GAT à titre volontaire.

⁷ INE 2006

pays fait face, notamment, l'insularité et l'orographie du pays, les sécheresses chroniques, le manque d'eau, la fragilité des écosystèmes, affectent gravement son développement.

Le faible développement de l'agriculture qui est imputable aux phénomènes naturels précités, illustre l'impossibilité pour le Cap-Vert de couvrir les besoins alimentaires de la population. La production céréalière du pays ne couvre que 10 à 15% des besoins. Le déficit alimentaire est de l'ordre de 85 à 90% en temps normal, il arrive souvent que le déficit se situe à 100%. Il est absorbé par les importations céréalières et l'aide alimentaire. L'aide alimentaire joue donc un rôle capital dans la garantie permanente des besoins de base d'environ 25% de la population surtout pour les populations rurales dont la majorité représente la couche la plus pauvre du pays.

Cependant, avec le retrait du Programme Alimentaire Mondial du pays, l'aide alimentaire diminuera et par conséquent les importations céréalières vont s'accroître. Ce qui exigera un effort budgétaire supplémentaire pour maintenir le niveau de déficit alimentaire actuel, afin d'éviter d'accroître les fossés d'inégalité dans le pays. Par conséquent le Cap Vert aura besoin d'un support accru de la communauté internationale en vue de faire face à la croissance de la pression budgétaire.

Le Cap-Vert a un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant de US\$1930⁸ et un Indice de Développement Humain de 0,736 (PNUD 2007). Ces données démontrent le succès des efforts entrepris par les autorités du pays depuis plus de deux décennies. De même, l'analyse de la structure de la production économique du pays fait ressortir la fragilité de la base de production nationale avec des coûts de production élevés, le manque de débouchés et un système de contrôle de qualité des produits peu performant. Ainsi, le pays fait face à deux déterminants fondamentaux dans son processus de développement : la dimension du marché interne versus la dimension optimale de la production et l'association de la petite dimension avec le coût de l'insularité. Les caractéristiques se résument en ces deux points:

- ü Économie insulaire, de petite dimension, archipélagique et où les secteurs productifs agricoles et industriels sont assez fragiles, le commerce et les services représentant environ 70% de la production interne;
- ü Les ressources totales engrangées par le pays dépassent largement la production nationale.

Cette situation concède à l'économie un flux de l'extérieur qui dynamise son fonctionnement, contribuant à augmenter le rendement disponible et la consommation des familles, à élargir la capacité de financement et à assurer la disponibilité en devises nécessaires à l'accroissement des importations, tant pour la consommation que pour l'importation de biens d'investissement.

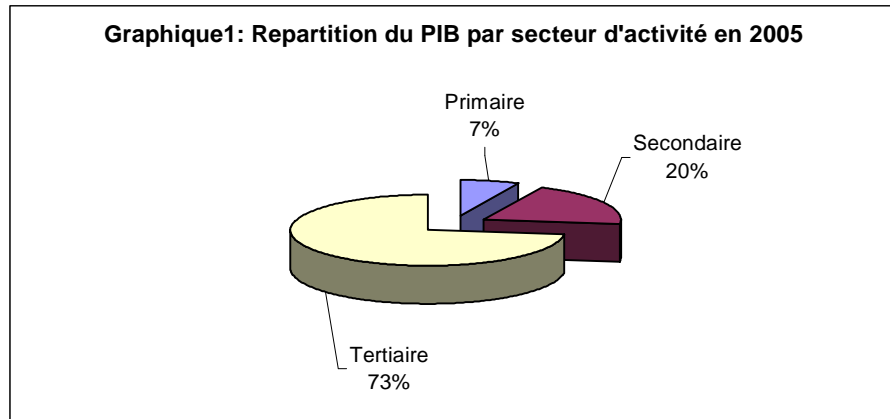
Les transferts privés (les versements des émigrés) et les transferts publics (Aide Publique au Développement) constituent la part la plus importante des gains externes, ce qui permet à la Balance des Paiements d'être positive, même avec des déficits commerciaux élevés. Ils constituent également une part importante du financement du déficit public.

III.2 Structure du Produit Intérieur Brut

L'économie du Cap-Vert, malgré l'action positive du gouvernement, maintient les caractéristiques et les contraintes traditionnelles. La composition du PIB ressemble beaucoup à la structure d'un pays

⁸ BCV

postindustriel, à l'exception des infrastructures technologiques qui l'accompagnent. En effet, le secteur des services a commencé à être le moteur principal de la croissance du PIB. Son poids dépasse actuellement 70%, face à la stagnation de l'industrie et le recul de la position relative de l'agriculture, en particulier au cours des dix dernières années.



Le graphique ci-dessus retrace la composition du PIB par secteur d'activités. On observe que le commerce et les services sont les deux secteurs fondamentaux de l'économie capverdienne, de plus, le secteur touristique s'agit comme moteur dynamique de l'économie avec une augmentation progressive dans le poids global de la même. En réalité, ils absorbent la partie la plus importante de l'emploi, apportent une forte contribution pour la production interne et pour la croissance économique, ce qui correspond à une valeur accrue sectorielle estimée, en 2005, à plus de 70% du PIB.

L'importation est le principal support du commerce interne et la plus grande composante du commerce externe, les importations de biens en 2005 représentait environ 42% du PIB tandis que l'exportation est la plus petite composante du commerce externe, les exportations de biens couvrent à peine 4% des importations. Cette dernière est fortement concentrée autour des services qui représentaient en 2005, 75,7% du total des exportations. De 2001 à 2005, les exportations de services ont connu une forte croissance, avec une mention spéciale pour les exportations de services liés aux transports aériens et les voyages liés au tourisme.

Quant aux exportations de biens, sa structure est dominée par les réexportations qui totalisent plus des 2/3 de celle-ci. Les marchandises les plus exportées en valeur sont généralement celles résultant de l'industrie de la conserve, la confection et les chaussures, et celles associées aux ressources naturelles piscicoles, comme le poisson et la langouste. L'Union Européenne absorbe environ 80% des relations commerciales avec le Cap-Vert.

III.3 Situation Budgétaire

Au Cap-Vert, le budget national est passé de 37 milliards d'ESCV⁹ en 2005 à 40,7 milliards ESCV en 2006. Il faudra noter que les dépenses de fonctionnement ont baissé entre 2005 et 2006 passant de 25 milliards ESCV à 23 milliards ESCV. Malgré la baisse des dépenses de fonctionnement, la masse salariale¹⁰ qui est une composante de ce volet n'a cessé d'augmenter depuis 2001, elle est ainsi passé de

⁹ 1 Euro= 110,265 ESCV

¹⁰ Cette masse salariale représente plus de 50% des recettes de l'Etat. La contribution de cette recette au budget est faible, car elle repose seulement sur les recettes fiscales.

9,9% du PIB en 2001 à 11,4% du PIB en 2006. Par contre les prévisions des dépenses d'investissement dans le budget ont légèrement augmenté passant de 15 à 16 milliards ESCV. Le service de la dette n'a cessé d'évoluer depuis 2000, ce qui réduit le poids du budget dans le financement des programmes et projets de développement dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de la réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, la situation des finances publiques a été marquée par une détérioration du déficit budgétaire en 2003 résultant d'une augmentation des dépenses et d'une réduction des recettes. Cependant, le déficit s'est amélioré passant de 3,5% du PIB en 2004 à 2,8% du PIB en 2005. La forte baisse du déficit est due pour une part à l'introduction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en janvier 2004, qui a permis au gouvernement de collecter plus de recette que prévu, et d'autre part, à une réduction effective des dépenses, plus de ressources étant ainsi allouées aux secteurs sociaux (santé, éducation) et autres secteurs prioritaires. Le déficit de 2005 a été entièrement supporté par des financements extérieurs.

Depuis 2003, compte tenu de la capacité interne à supporter le budget limité et des contraintes constitutionnelles, le Gouvernement a accordé une attention spéciale à l'investissement privé sans oublier l'importance de l'investissement public comme facteur déterminant de la croissance économique capverdienne.

○ *Dette Publique*

Le stock de la dette externe a accru à un taux moyen annuel de 5% au cours de la période 2000-2006, tandis que le service de la dette a, quant à lui, accru à un taux moyen annuel de 6% au cours de la même période (voir tableau). Cet engagement du Gouvernement à honorer le paiement de sa dette, a entraîné un effort supplémentaire dans la programmation et la gestion du budget. La principale composante de la dette externe du Cap-Vert correspond à des emprunts de moyen et long termes, contractés à des conditions assez favorables auprès des partenaires au développement multilatéraux et bilatéraux. Le graphique 2 ci-dessous montre la situation de la dette externe par créancier en 2006. Il en ressort que les multilatéraux constituent les plus gros créanciers du pays avec US\$454,20 millions sur US\$615,23 millions soit 74% du total de la dette externe décaissée. Le gouvernement est donc tenu de rembourser la plus grande partie de la dette aux créanciers multilatéraux qui reçoivent 63% du total du service de la dette. Le poids du service de la dette est considérable pour un petit pays comme le Cap-Vert ne bénéficiant d'aucune des deux initiatives sur l'allègement de la dette¹¹.

¹¹Par rapport au pardon de la dette des pays très endettés, la position du Cap-Vert est claire, le Pays soutient l'initiative du G8. Mais, il souhaiterait que la Communauté Internationale ait aussi un regard sur les pays qui se sont endettés avec prudence et qui font des efforts incommensurables pour honorer le service de la dette dans une situation de contrainte budgétaire, dans un contexte de bonne gouvernance, de démocratie et de respect des droits de l'Homme parmi lesquels le Cap-Vert.

graphique 2: Situation de la Dette Externe du Cap-Vert par Créanciers en 2006

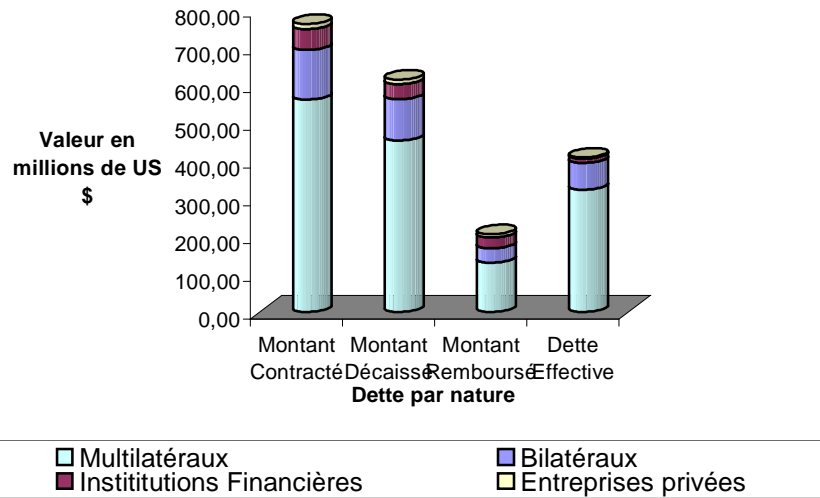


Tableau 2 : Évolution du stock et du service de la Dette externe de 2000-2006

	Dette externe en millions de US\$	Service de la dette externe en millions ESCV
2000	547,9	1324,5
2001	589,3	1.124,6
2002	644,8	1.229,9
2003	652,0	1.550,7
2004	668,9	1.853,8
2005	751,9	2.013
2006	762,4	1.947,2

Source : BCV

L'encours de la dette intérieure est passé de 33,5% du PIB à 26,9% du PIB en 2005 et 2006 respectivement. Ce qui explique l'engagement du Gouvernement pour une discipline budgétaire renforcée en 2007. Cet engagement consiste à réduire de façon continue et durable l'encours de la dette intérieure pour la ramener à un taux de 20% du PIB en 2009. Le pays n'étant pas doté de ressources naturelles lui permettant de financer son processus de développement est ainsi confronté à d'énormes défis dans ce domaine. C'est ainsi que le Cap-Vert a entrepris d'immenses réformes en vue d'assainir les finances publiques.

III.4 Situation et défis du financement au Développement

Dépendance par rapport au financement extérieur

Le Cap-Vert à l'instar des Petits États Insulaires en Développement (PEID) dépend fortement des ressources externes (APD, Transferts des émigrés et IDE), ce qui est une des caractéristiques des PEID reconnues par la Communauté Internationale. Ces ressources ont contribué de façon positive depuis l'indépendance du pays au processus de développement. Le niveau de développement atteint par le pays a été possible surtout grâce à l'APD et aux transferts des émigrés. Ainsi un programme d'action et une stratégie¹² ont été élaborés pour prendre en considération les problèmes de dépendance et de contraintes structurelles de ces PIED.

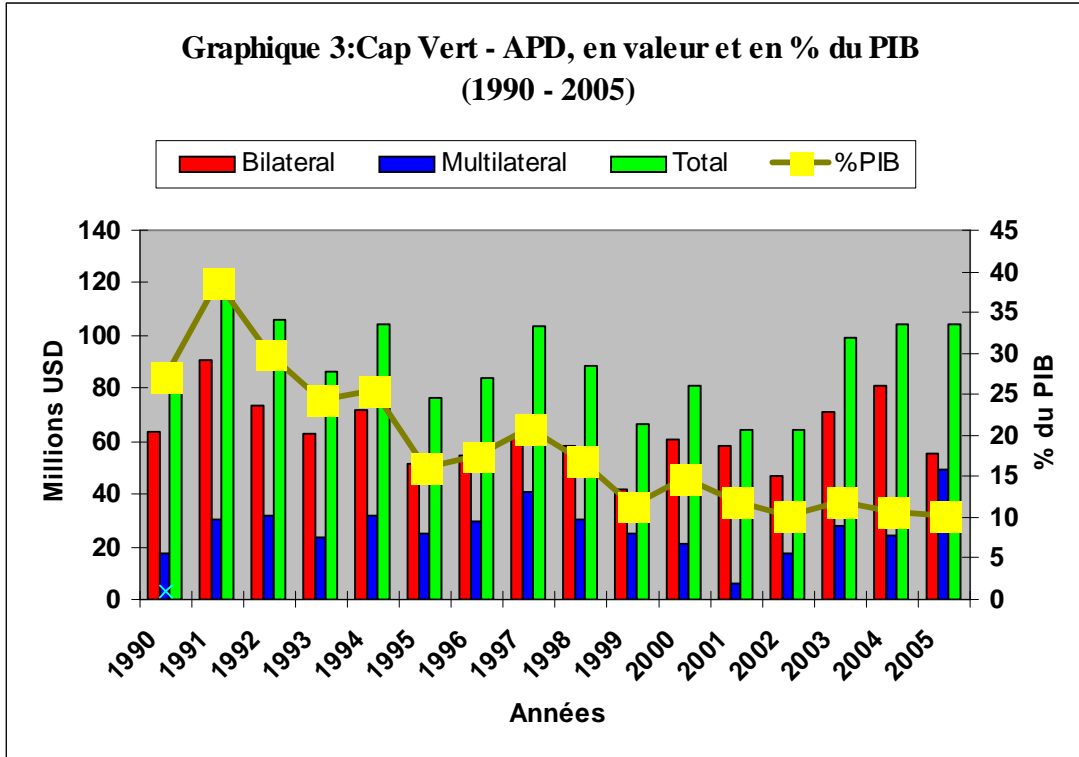
a) Aide Publique au Développement (APD)

L'Aide Publique au Développement a été un facteur essentielle pour le développement économique et social du Cap-Vert, contribuant à l'amélioration des infrastructures économiques et sociales, à l'équilibre de la balance des paiements, au développement des secteurs sociaux et aux résultats globalement positifs des réformes structurelles entreprises au Cap-Vert, en particulier ces dernières années.

En tout état de cause, l'appartenance du Cap-Vert au groupe des PMA était cruciale pour l'accès aux ressources de l'APD, accordées sous forme de dons, l'aide alimentaire ou prêts à des taux concessionnels. Si aujourd'hui le Cap-Vert est relativement bien placé dans la sous-région Ouest africaine où il s'insère géographiquement, par rapport aux indicateurs sociaux et en terme de performance économique, c'est surtout grâce à une utilisation judicieuse et à des fins exclusives de développement de l' Aide Publique au Développement.

D'autre part, l'analyse de l'évolution de l'APD par rapport au PIB offre un panorama différent. De même que pour les versements des émigrés, l'APD montre clairement des signes de réduction par rapport au PIB, 14,9% du PIB en 2005, alors que pour les années 90, la moyenne était de 22,1%. (Voir graphique 3)

¹² Il s'agit de programme d'action de la Barbade en 1994 et de la stratégie de Maurice en Janvier 2005 ;Il faut noter qu'au cours de cette conférence de Maurice, une déclaration sur les PEID appelée Déclaration de Maurice sur la mise en œuvre du programme de Barbade a été adoptée.



Sources INE, BCV

Cette dépendance du pays par rapport à l'APD dans tous les secteurs est forte et la tendance va vers une diminution du volume de l'aide sous forme de dons et une augmentation de l'aide sous forme de prêts. Pour faire face à toutes ces contraintes structurelles, pouvant compromettre le développement du pays, le Gouvernement s'est orienté vers le développement du tourisme considéré comme un secteur potentiel pouvant drainer plus d'investissement étranger.

La part des dons dans l'aide publique au développement (APD) a connu une évolution irrégulière, qui a reflété une certaine volatilité de l'aide bilatérale et la tendance générale a été à la diminution. Les prêts ont été marqués par une évolution inverse, et leur part dans le financement des programmes d'investissement public n'a cessé d'augmenter.

Encadré 1: *Réflexion sur l'Aide*

L'Aide Publique au développement a permis de consolider les acquis sociaux indispensables au processus de développement dynamique du Cap-Vert depuis l'indépendance. Mais avec le changement de statut du pays, la question se pose de savoir quelle doit être la nature et les modalités pratiques de l'APD. On constate de plus en plus que les dons cèdent la place aux prêts. Les bailleurs doivent comprendre que le changement ne peut pas être considéré comme un moyen de réduction de l'enveloppe des dons au bénéfice des prêts. Le Cap-Vert, avec des partenaires au développement du pays, devra savoir utiliser des nouvelles modalités d'APD pour obtenir une plus grande efficacité de la même :

- L'aide budgétaire,
- Les prêts concessionnels,
- La remise de dette extérieure.

Il convient de prendre en compte l'aspect du dynamisme positif du processus de développement d'un petit pays insulaire comme le Cap-Vert, qui nécessite des ressources substantielles pour financer les projets d'infrastructures sociales et économiques.

Dans son compromis de transparence et un usage efficace de l'APD, le Cap-Vert a adopté la Déclaration de Paris, en mettant en application les piliers de la dite déclaration, de plus, il emploie des instruments internes de gestion qui garantissent à la Communauté Internationale le bon usage de l'aide transférée ainsi que ceux-ci aident à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En effet, l'attitude et la réaction de la communauté internationale par rapport aux propositions de transition sans heurt seront considérées comme un test à la cohérence et à la consistance des compromis politiques internationaux.

Le plaidoyer du Secrétaire Général des Nations Unies en faveur du Cap-Vert est essentiel pour maintenir le niveau de l'aide afin d'éviter tout retour en arrière. C'est ainsi que ce qui compte pour le Cap-Vert n'est point la durée de la période de transition, mais plutôt la mise en place des dispositifs pouvant réduire la vulnérabilité économique qui est une condition nécessaire pour drainer des ressources pour financer le développement.

b) les Transferts des émigrés

L'émigration représente l'une des sources de ressources externes les plus importantes pour le Cap-Vert. Les versements des émigrés constituent, avec l'APD, deux des piliers principaux du développement de l'économie depuis l'Indépendance. Les ressources provenant de la communauté des émigrés représentaient, dans les années 90, environ 18% du PIB, en moyenne. Ce ratio a été réduit à environ 12% pour la période 2000 à 2005. Durant cette période, sa valeur est pratiquement identique à celle de l'aide accordée par les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement du Cap-Vert.

Les transferts financiers des émigrés contribuent non seulement à l'équilibre de la balance des paiements mais aussi à l'élévation du niveau de vie des familles qui en bénéficient. Beaucoup de familles capverdiennes n'ont pratiquement pas d'autres sources de subsistance. De retour dans leur pays d'origine, les émigrés investissent habituellement leurs économies. Leurs investissements, orientés surtout vers les secteurs de la construction civile, des transports et du tourisme, revêtent une grande importance dans l'utilisation de la main-d'oeuvre, surtout dans les régions rurales des îles de Santiago, Santo Antão et Fogo. De même, les dépôts des émigrants, qui représentaient en 2004 environ 46% du total des dépôts, ont un poids fondamental dans les réserves externes du pays.

Les nouvelles politiques de l'immigration des pays du Nord, le regroupement familial des capverdiens et le vieillissement de la population constituent des facteurs de diminution, à long terme, des transferts des émigrés au pays. Cela pourrait avoir des répercussions négatives sur l'économie si d'autres sources de financement ne sont pas explorées tel que l'Investissement Direct Étranger.

c) Investissements Directs Étrangers

La croissance économique dynamique qui reflète le niveau du développement atteint au cours de ces dernières décennies est le résultat d'un énorme effort d'investissement (équivalent à 40% du PIB).. *Le financement de l'investissement public qui est le moteur de cette croissance est resté largement dépendant de l'aide extérieure, car la capacité locale d'accumulation du capital est demeurée trop faible. L'aide a financé, en moyenne, plus de 80% de l'investissement public.*

Jusqu'en 1995, l'investissement public représentait l'essentiel de l'effort de la croissance économique du Cap-Vert. A partir de cette année, l'investissement privé a commencé à prendre de l'ampleur et à devenir, à l'instar des dépenses publiques, un des stimulateurs de la croissance économique. Cette évolution qui est conforme aux orientations de la politique économique définie par les pouvoirs publics, se poursuit en harmonie avec l'Investissement Direct Étranger. Des projets d'une valeur de 173 millions d'USD environ ont été exécutés de 1994 à 1999.

Le Cap-Vert, n'étant pas doté de ressource naturelle ou d'un attrait particulier pouvant attirer les investisseurs privés, a consacré une bonne part de l'investissement public au financement des infrastructures du pays. D'une manière générale, l'aide publique au développement a été et demeure indispensable au financement des investissements publics nécessaires pour rompre le cercle vicieux du sous-développement, à travers l'augmentation de la productivité de la main d'œuvre, qui exige une mobilisation d'une épargne inexistante.

IV- Développement, sécurité et tensions budgétaires accrues

IV.1 Développement

Parmi les caractéristiques majeures du modèle de développement du Cap-Vert il est à souligner que celui-ci n'a pas fait de la libéralisation et de l'ouverture croissante de l'économie un objectif en soi, mais un instrument pour réaliser une croissance partagée et un développement profitable à toutes les couches de la société et à toutes les régions. La réalisation et les acquis sociaux accumulés témoignent à la fois du bien fondé des orientations et des choix politiques stratégiques adoptés et de l'importance des étapes franchies par le Cap-Vert sur la voie du renforcement du modèle de la bonne gestion permettant la réduction de la disparité spatiale et l'amélioration du bien-être de tous les capverdiens.

Les changements qualitatifs intervenus dans le mode de vie du citoyen capverdien sont reflétés par l'amélioration remarquable des deux critères de sortie des PMA. Au Cap-Vert, le Gouvernement a lancé une réforme du projet d'ouvrages visant à faire face à la sécheresse et aux pénuries alimentaires en résultant, en ayant recours à un système de ciblage au niveau local pour choisir les bénéficiaires.

La vulnérabilité du Cap Vert due aux chocs endogènes et exogènes reste toujours présente et les autorités capverdiennes, les pays et institutions donateurs ainsi que les chercheurs sont tous conscients que la solution pour la croissance auto-soutenue passe par la transformation des facteurs endogènes de façon à promouvoir les conditions adéquates au renforcement du rôle de l'initiative privée nationale, l'augmentation de l'épargne, l'accumulation de la richesse et l'investissement privé intérieur.

Par ailleurs, les autorités capverdiennes voient avec préoccupation se profiler une situation paradoxale: le pays reçoit une aide extérieure considérable visant à palier ses vulnérabilités et à le soutenir dans son processus de développement ; cependant, les bons résultats et indicateurs atteints grâce à ce soutien pourront déterminer sa réduction, avec des conséquences négatives sur la performance économique et les indicateurs atteints par le pays à ce jour.

Le Cap-Vert compte développer le secteur du tourisme comme moteur initial de la stratégie de transformation de l'économie nationale. Le secteur du tourisme montre un développement important avec des conséquences positives sur la quantité et la qualité de l'offre.—Au début des années 1990 la part du tourisme dans le PIB était faible (environ 2%) alors que de nos jours elle avoisine les 10%. Actuellement le gouvernement mise sur la promotion du tourisme pour renforcer le dynamisme de ce secteur.

Il est important de promouvoir le secteur du tourisme (en profitant des effets multiplicateurs des dépenses touristiques), étant donné qu'il favorise la promotion du développement et la réduction de la disparité régionale et contribue à l'équilibre des comptes extérieurs. Il est également primordial de motiver les secteurs privés intérieur et extérieur pour se développer et croître, sans pour autant perdre de vue le respect de l'environnement naturel, culturel et humain (eco-tourisme).

Pour consolider les acquis sociaux, le Cap-Vert s'est engagé à résoudre les différents dilemmes que le développement du secteur du tourisme peut créer. Mais seul, le pays ne pourra pas résoudre ces dilemmes qui peuvent entraver le processus de développement et provoquer un retour en arrière. Pour éviter une pareille situation, les autorités se sont engagées à relever les défis qui peuvent entraver la maîtrise du processus de développement :

- Le développement et la promotion du secteur touristique, qui est considéré comme le secteur moteur de la croissance économique, tout en tenant compte des effets pervers que cela pourrait avoir sur l'environnement. Des investissements dans le secteur du tourisme qui pourront avoir un effet d'entraînement de développement dynamique dans les autres secteurs tels que la santé, l'éducation et la sécurité ;
- Le développement des infrastructures économiques et sociales au niveau des différentes îles. Ceci permettra de réduire les asymétries qui existent entre les îles d'une part et réduire les coûts d'orographie et d'insularité qui accentuent la vulnérabilité structurelle du pays et par conséquent rend l'économie moins compétitive d'autre part ;

- L'élargissement de la sphère des partenaires pouvant contribuer au financement des grands travaux envisagés dans le but de la réduction de la disparité régionale et de la pauvreté ;
- L'amélioration des performances de l'économie, à savoir procurer aux entreprises nationales les moyens de croître en leur offrant l'appui financier, le conseil et l'information sur les opportunités d'affaires sur le plan national, local et international.

Par ailleurs, les coûts de l'insularité et de l'orographie sont trop élevés. La croissance des années 1990, bien que soutenue, n'a pas réussi à créer une capacité interne d'accumulation de capital qui permette au pays de financer avec ses ressources propres, et de façon conséquente, ses besoins de développement. *La croissance dynamique du Cap-Vert reste donc loin d'être auto-entretenu, et le pays devra encore longtemps compter sur les sources extérieures de financement pour soutenir la croissance de l'économie. Le progrès socio-économique, notamment l'élévation du niveau de revenu, resteront dans les années à venir largement tributaires de la stabilité des apports extérieurs, stabilité qui doré et déjà s'avère fortement menacée.*

Encadré 2 : **Renforcement des Capacités**

Pour soutenir les autorités du Cap-Vert dans la matérialisation de la vision de transformation sociale et économique du Cap-Vert, il est nécessaire de reconnaître l'importance du développement des capacités comme un processus pour que cette transformation soit tangible. Par conséquent, cette transformation dans les secteurs clés aura besoin des efforts massifs de développement des capacités dans tous les domaines. Pour développer durablement les capacités humaines et institutionnelles pour la réduction de la pauvreté et le chômage, le Cap-Vert aura toujours besoin des fonds en capital pour financer toutes les initiatives de développement de capacités pertinentes. A cet effet, le système des Nations Unies et plus particulièrement l'ECOSOC et le CPD doit renforcer le plaidoyer en faveur du Cap-Vert pour mobiliser la communauté internationale afin de soutenir les efforts du Cap-Vert dans ce domaine en vue de l'atteinte des objectifs de la transformation sociale et économique du pays.

IV.2 Sécurité et conséquences budgétaires

Outre la menace concernant la stabilité des apports, il faut souligner la vulnérabilité émergente de la sécurité, qui a de fortes implications budgétaires et institutionnelles. En effet, la localisation stratégique, à mi-chemin entre les continents africain, européen et américain et l'extension du littoral et de la zone économique exclusive tout en valorisant le Cap-Vert exposé particulièrement aux nouvelles menaces telles que le trafic de drogue et des personnes, l'immigration illégale, et la criminalité internationale. Indépendamment des aspects strictement sécuritaires, la lutte contre ces menaces se traduit par une grande pression sur le budget de l'Etat, déjà serré, avec pour conséquences immédiates, la diminution des ressources des secteurs sociaux pour faire face aux défis de sécurité.

Une tension budgétaire pourrait compromettre le processus de développement surtout que le pays n'est doté d'aucune ressource naturelle et qu'il dépend fortement de l'aide extérieure. Une aide dont la durabilité n'est pas garantie avec la sortie des PMA.

Dans le contexte de pression sur le budget de l'Etat, *il semble impossible d'accroître, le niveau des dépenses publiques non seulement dans l'éducation, la santé, l'assainissement et l'eau et la réduction de la pauvreté, mais aussi dans la sécurité, sans apport de l'extérieur.* Le Gouvernement s'efforce d'accroître l'efficacité de l'allocation des ressources budgétaires à tous les secteurs sociaux respectant

ainsi l'initiative 20/20 des Nations Unies¹³, à travers des exercices de révision des dépenses publiques. Une politique permettant la participation de la population à la couverture des coûts a été lancée. C'est ainsi que la population contribue au financement des frais médicaux et de scolarité. Il est reconnu qu'elle devra être équitable, sans affecter le taux de scolarisation de la jeunesse capverdienne. En dépit de ces efforts, le développement et l'amélioration du système de santé et du système éducatif, qui sont essentiels pour le pays, exigeront des ressources supplémentaires de l'extérieur.

V- Défis de la transition dans un contexte de vulnérabilités multiples

Le Cap-Vert a aussi démontré que l'ouverture politique et la démocratie participative étaient des atouts précieux pour formuler et mettre en œuvre des politiques visant à surmonter les multiples vulnérabilités (économique, environnementale, insularité et orographie). Cette approche est mise en évidence dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, les Grands Options du Plan et les programmes stratégiques sectoriels, qui définit les grandes lignes de l'action du Gouvernement face au défi que représentent ces vulnérabilités du Cap-Vert. Cette approche est également renforcée dans le contexte de cette sortie des PMA. Les défis de la transition consistent à trouver des solutions idoines aux diverses et multiples vulnérabilités auxquelles le pays est confronté.

V.1 Rappel des Vulnérabilités du Cap-Vert

Le Cap-Vert, du fait de sa petite dimension et de son insularité, est plus exposé que beaucoup d'autres Etats au risque de subir des chocs extérieurs. Les facteurs de vulnérabilité que constituent la petite dimension et l'insularité sont par ailleurs des caractéristiques structurelles qui limitent les possibilités de développement de l'économie. En d'autres termes, même si le pays n'était pas susceptible de subir des chocs extérieurs, il serait de toute façon désavantagé, dans ses efforts de développement, par ses handicaps intrinsèques. Les chocs extérieurs par rapport auxquels le Cap-Vert est vulnérable constituent un contexte aggravant supplémentaire. L'ensemble de ces désavantages est d'une certaine manière résumé dans l'indice composite de vulnérabilité économique. Aucun agrégat issu de la comptabilité nationale, comme le PIB par habitant, ne peut appréhender ces dimensions, la performance mesurée par le revenu national voilant généralement la vulnérabilité de l'économie insulaire. Les vulnérabilités sont :

- Vulnérabilité dans le domaine de la production agricole : Cette vulnérabilité se traduit par l'instabilité de la production agricole. En effet, le Cap-Vert doit importer plus de 80% des aliments dont sa population a besoin. A peine 10% de la superficie du pays, soit environ 40.000 hectares, a une vocation agricole, même si plus d'un tiers de ces terres est constitué de sols arides, et plus de 60% est fait de terrains en pente dont l'exploitation est relativement difficile. Les conditions climatiques constituent une menace permanente sur l'agriculture capverdienne. La rareté et l'irrégularité des pluies provoquent des sécheresses de plus en plus longues, qui sont la cause d'un déficit hydrique permanent et d'une désertification. Les fluctuations de la production agricole sont vastes et imprévisibles, elles constituent un risque énorme pour les populations rurales sur le plan alimentaire. L'insécurité alimentaire est un des principaux aspects de la pauvreté au Cap-Vert, notamment en milieu rural, où près de la moitié de la population vive en conditions de pauvreté. L'instabilité de la production agricole constitue un défi majeur pour le pays à l'avenir, car les projections démographiques annoncent une augmentation de la population de 27% d'ici à l'année 2020 ;
- Vulnérabilité dans le domaine des exportations de biens : Du fait de la concentration et de l'instabilité des exportations, la structure des exportations est étroite. Actuellement, les exportations du Cap-Vert sont

¹³ Il s'agit de l'initiative 20% du budget national doit être alloué aux secteurs sociaux tels que éducation, santé et 20% de l'APD aussi aux secteurs sociaux.

limitées à un nombre très réduit de produits. Cela montre que la stratégie nationale de diversification n'a pas encore porté ses fruits au point d'avoir un impact déterminant sur l'économie nationale. En 2005, les exportations de marchandises n'ont couvert, en moyenne, que 4% de la valeur des importations ;

- La vulnérabilité dans le domaine des importations: L'étroitesse de la base productive rend le pays fortement dépendant de l'extérieur pour les importations. Les Capverdiens doivent importer la quasi-totalité des produits qu'ils consomment, et les importations sont équivalentes à 40% du PIB. La dépendance est particulièrement élevée vis-à-vis de biens stratégiques tels que les produits alimentaires et les produits énergétiques. Les importations alimentaires représentent environ 35% du total des importations de marchandises. Par ailleurs, le Cap-Vert est presque totalement dépendant de l'importation de produits pétroliers pour satisfaire ses besoins énergétiques. Les énergies renouvelables ont un potentiel appréciable, mais ne jouent pas encore de rôle majeur dans la consommation énergétique. En définitive, la facture pétrolière pèse lourd sur l'économie du pays. En 2000, l'importation d'environ 100.000 tonnes de produits pétroliers représentait 3 à 5% des importations totales. La volatilité des prix internationaux des produits pétroliers constitue pour le Cap-Vert comme pour beaucoup d'autres pays en développement, un contexte de choc extérieur sur l'économie. En 2000, les charges de l'Etat pour compenser les variations des prix pétroliers ont atteint 3,2% du PIB, c'est-à-dire un montant plus élevé que les dépenses de santé. Cela a eu un effet déstabilisateur sur les finances publiques, dont le déficit a été à l'origine de graves déséquilibres macro-économiques ;

- La vulnérabilité de l'environnement naturel : La diminution et l'irrégularité de la pluviométrie et les échanges climatiques sont à l'origine des sécheresses qui constituent la principale cause du phénomène de désertification auquel le pays est confronté. Cette situation a des effets dévastateurs de fragilisation des écosystèmes. Les sols se dégradent sous l'effet de la perte de matières organiques et de la diminution de la capacité de rétention de l'eau. La diminution de la couverture végétale augmente l'écoulement superficiel des eaux. Faute de recharge suffisante, le niveau des nappes phréatiques est en baisse, ce qui est à l'origine d'une salinité des sols sous l'effet de l'infiltration de l'eau de mer. Cela tend à réduire les surfaces irriguées, qui étaient déjà exiguës.

- Vulnérabilité de part son découpage géographique : L'insularité fragmentée en dix îles, desquelles 9 sont habitées, avec une orographie très escarpée (sur la plupart des îles) entraîne des effets extrêmement lourds sur les coûts des infrastructures de base et des services essentiels pour la multiplication des mêmes. La dispersion de l'orographie insulaire est un obstacle à la circulation des personnes et des biens sur le territoire national. Elle se traduit par des économies d'échelle avec des coûts de transport et de distribution des produits plus élevés que dans la plupart des pays concurrents, ce qui constitue un frein majeur, par exemple, au développement d'activités industrielles.

- Vulnérabilité émergente de la sécurité : La vulnérabilité sécuritaire a de fortes implications budgétaires et institutionnelles. En effet, la localisation stratégique, à mi-chemin entre les continents africain, européen et américain et l'extension du littoral et de la zone économique exclusive rend le Cap-Vert particulièrement exposé aux nouvelles menaces telles que le trafic de drogue et des personnes, l'immigration illégale, et la criminalité internationale. Indépendamment des aspects strictement sécuritaires, la lutte contre ces menaces se traduit par une grande pression sur le budget de l'Etat, déjà serré, avec un risque de drainer les ressources des secteurs sociaux pour faire face aux défis de sécurité.

- La vulnérabilité énergétique : elle se traduit par une forte dépendance de l'extérieur en matière de ressources énergétiques à plus de 95%. Aujourd'hui, le Gouvernement recherche des assistances concessionnelles auprès des institutions multilatérales et autres bailleurs pour financer le programme d'investissement énergétique. Du fait de son importance et de son urgence, le Gouvernement compte

financer ce programme à travers des fonds domestiques ou des prêts externes négociés au taux du marché avec la garantie de l'Etat. Assurément, si le Cap-Vert veut atteindre ses objectifs de transformation sociale et économique, il est donc indispensable que cette vulnérabilité énergétique soit atténuée ou même éradiquée à travers le développement d'autres sources d'énergie telle que l'énergie renouvelable.

V.2 Exigences, contours et contenus de la transition sans heurt

A l'évidence, le Cap-Vert a satisfait deux des trois critères de la sortie, notamment le revenu national brut par habitant et l'indice du développement du capital humain. Le CPD reconnaît que le Cap-Vert a été mal classé sur le troisième critère, l'Indice de Vulnérabilité Economique (IVE). En effet, le Cap-Vert est le dix-septième pays le plus vulnérable du groupe des PMA de par son Indice de Vulnérabilité Economique. Il est actuellement plus élevé que celui des pays en conflit ou post-conflit. En plus de la vulnérabilité économique, le Cap-Vert fait aussi face à d'autres vulnérabilités environnementales, géographiques, démographiques et sécuritaires, comme décrits précédemment.

Les exigences de la transition ne se résument pas seulement aux études et à la mise en place d'un groupe consultatif préconisées par le CPD, mais à des engagements confirmés de la communauté internationale et du Gouvernement capverdien. Par ailleurs, le comité devrait de façon explicite attirer l'attention de la communauté internationale sur le statut des états qui sont en train de se graduer, car ils sont pour la plupart de petits états insulaires en développement à qui une dérogation spéciale devrait être accordée en vue d'éviter toute interruption dans leur processus de développement socio-économique.

Cette période de transition a des conséquences en termes de politiques. En effet, la stratégie de transition sans heurt réalisée avant la sortie effective se traduit par la mise en place de mesures permettant de veiller à ce que le Cap-Vert consolide les progrès qu'il a réalisés. Il convient d'insister sur la mise en place des capacités productives pouvant contribuer à la réduction des vulnérabilités plutôt que sur la durée de la période de transition. La durée de la mise en place de ces capacités peut varier mais la garantie de la communauté internationale à accompagner le pays dans la mise en place de celles-ci est indispensable.

V.3 Quelques points saillants de la Déclaration adoptée par le GAT

Au cours de sa troisième réunion, tenue le 12 juin 2007, le GAT a adopté une déclaration où il recommande vivement la poursuite de l'effort des partenaires au développement et de la communauté internationale en général, pour appuyer durablement le Cap-Vert dans la mise en œuvre de son agenda de transformation socio-économique, comme une voie pour assurer une sortie effective et durable, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (2015) et autres objectifs de développement internationalement convenus..

Le GAT encourage la communauté des partenaires au développement ainsi que le secteur privé à renforcer le partenariat avec le Cap-Vert, en prenant en considération les synergies entre investissement public et privé notamment : *Accès au marché*, *Accès amélioré aux financements et aux investissements*, *Renforcement des Capacités* et *Co-développement*.

Le GAT encourage la communauté internationale à continuer à appuyer le Cap-Vert, dans la ligne d'action préconisée par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, contribuant ainsi à la réussite

de la graduation et de la transition, tout en soulignant l'importance de l'expérience capverdienne pour les autres PMA candidats à la graduation.

V.4 Responsabilités Nationales

La croissance de l'économie capverdienne ne dépend pas de l'exploitation de ressources naturelles ou de la production de produits de base. Compte tenu des caractéristiques de l'insularité, caractérisée par une orographie difficile et par la petite dimension, la stratégie de développement à long terme repose sur l'intégration dynamique du pays dans l'économie mondiale, ayant atteint le pays un nouveau but avec l'intégration dans l'OMC en décembre 2007. Cette intégration suppose le développement d'une base exportatrice de biens et de services, soutenue, notamment, par le tourisme, le commerce, les services internationaux liés aux transports et aux communications, et les industries légères.

En plus des difficultés des conditions environnementales et géographiques, le Cap-Vert n'est pas doté de ressources naturelles, si bien que le pays ne peut pas fonder son développement sur l'exploitation des ressources naturelles ni sur l'exploitation de son petit marché domestique. En revanche, le Gouvernement a élaboré un agenda de transformation avec des piliers très bien définis de développement économique.

Cette réalité va de pair avec la nécessité d'attaquer les défis majeurs du chômage, de la pauvreté ainsi que de la dépendance économique de l'APD et des transferts. Cette situation a mené à la décision du Gouvernement en 2001, d'entamer une série de réflexions stratégiques impliquant les acteurs nationaux. Ce processus a conduit à la formulation des "Grandes Options du Plan" en 2002, à la Stratégie de Transformation Economique (STE) en 2003, et au Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DECRP) en 2004.

Les résultats ont été au cours de ces dernières années une croissance soutenue avec un taux de croissance du PIB réel autour de 5,7% en moyenne pendant la période 2000-2004 à 6,3% en 2005.

Le Gouvernement, les partis politiques, le secteur privé, la société civile et les universitaires s'engagent à faire de la graduation une réussite à travers des actions concrètes favorisant la pérennité des acquis socio-économiques. Le renforcement des investissements étrangers est donc un des enjeux majeurs pour les années à venir.

Les perspectives sont encourageantes, sous réserve d'une amélioration des conditions d'accueil de l'investissement étranger. Le Gouvernement doit continuer et même renforcer les actions en vue de la mobilisation des transferts des émigrés et si possible les orienter vers les créneaux générateurs d'emploi dans le souci de la réduction de la pauvreté au niveau familial et au niveau global. Cela qui contribuera à réduire la disparité spatiale et à renforcer la cohésion sociale.

En outre les nationaux doivent promouvoir les investissements directs étrangers et développer/renforcer la sphère de la coopération avec les partenaires potentiels pouvant contribuer au développement du pays à travers l'allègement de la dette du pays comme une action de compensation en reconnaissance de la bonne gestion des aides et de la bonne gouvernance mise en place depuis la décennie passée.

Par ailleurs, la stratégie du gouvernement met l'accent sur l'amélioration du climat d'investissement. Cela signifie une expansion des infrastructures et un développement plus important des ressources humaines, deux priorités nationales pour réduire le coût des facteurs et promouvoir la compétitivité du pays. La géographie multi-insulaire du pays oblige à la multiplication des infrastructures et tend à

aggraver les coûts économiques. Les besoins en investissements sont immenses ; les satisfaire supposera nécessairement d'importantes ressources extérieures sous forme d'aide.

V.5 Rôles et engagement de la communauté internationale

Pour éviter des conséquences négatives dans les domaines du commerce international, du financement du développement, et de l'assistance technique fournie au Cap-Vert, la Communauté Internationale ne doit pas se laisser dans son soutien incontournable, qui a permis au Cap-Vert d'atteindre le niveau de développement actuel. La bonne gestion de l'aide et la stabilité politico-économique devraient être considérées comme étant des facteurs d'encouragement pour renforcer la coopération avec le Cap-Vert.

Ainsi le Gouvernement pourrait réaliser les objectifs de transformation sociale et économique du pays. La Communauté Internationale doit appuyer le pays dans la mise en œuvre des projets du Cadre Intégré et de l'OMC en vue d'une intégration positive du Cap-Vert dans l'économie. Par ailleurs, le Cap-Vert a bénéficié et doit continuer à bénéficier de la part des institutions financières multilatérales, de marges de crédit auxquelles sa petite dimension ne lui aurait normalement pas permis de prétendre. La communauté internationale et plus particulièrement les institutions multilatérales doivent continuer à faire bénéficier le Cap-Vert des facilités de crédit les plus concessionnelles, comme celles qui sont accordées par le groupe de la Banque Mondiale (*IDA*) et la Banque Africaine de Développement (*FAD*). Des traitements préférentiels ont été accordés et doivent continuer à être accordés au Cap-Vert dans le cadre d'accords multilatéraux d'aide comme les conventions ACP-UE. *La communauté internationale doit soutenir les efforts dynamiques d'un développement positif du Cap-Vert dans l'optique du consensus de Monterrey sur le financement au développement.*

Encadré 3 : *Quelques points saillants issus du sommet Mondial sur le suivi de la conférence de Monterrey*

Trois ans après l'adoption du Consensus de Monterrey, qui a départagé les responsabilités entre pays riches et pauvres à l'issue de la Conférence internationale sur le financement du développement, l'Assemblée générale a convoqué les acteurs de ce Consensus à faire le bilan de sa mise en œuvre et à identifier les travaux à prévoir pour l'avenir. Au titre des « promesses extraordinaires », les délégations ont reconnu que de nombreux pays en développement ont avancé résolument sur le chemin de la bonne gouvernance politique et économique.

Concernant l'autre partie au « contrat » de Monterrey, elles ont relevé la décision que la Commission européenne a adoptée, en juin 2005, dans le domaine de l'APD. Expliquée aujourd'hui par le représentant du Luxembourg, au nom de l'Union européenne, la décision vise à ce que les pays européens parviennent d'ici à 2015 à consacrer 0,7% de leur Produit national brut (PNB) à l'APD, avec un objectif intermédiaire de porter l'APD à 0,56% du PNB d'ici à 2010.

Outre l'APD, le Consensus de Monterrey porte sur la mobilisation des ressources internes, les investissements étrangers directs (IED) et autres sources privées, le commerce international, la dette, et les questions systémiques.

La réunion de suivi du Consensus n'est envisageable qu'en 2007 mais l'Assemblée générale a jugé bon de dresser cet état des lieux en tant que contribution à la Réunion plénière de haut niveau durant laquelle, du 14 au 16 septembre 2005, les chefs d'État et de gouvernement évalueront le degré de réalisation des neuf Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fixés dans la Déclaration de 2000.

«Malgré les engagements pris jusqu'ici, nous ne sommes pas au bout du chemin», a indiqué l'ancien Secrétaire Général Koffi Annan, en soulignant, dans son rapport, qu'il manquerait toujours quelque 50 milliards de dollars pour réaliser les OMD. Pour combler ce déficit, le Secrétaire d'État pour le développement international du Royaume-Uni a rappelé l'idée de son Gouvernement de créer une facilité de financement internationale avant que d'autres délégations n'annoncent la proposition du Qatar de mettre sur pied un Fonds pour le développement et l'assistance humanitaire.

L'ancien Secrétaire général des Nations Unies, a également déclaré que les décisions qui pourraient être prises à l'occasion de ce dialogue pourraient faire de la pauvreté une histoire ancienne. Des années de travail acharné en faveur du développement et du respect de la dignité humaine nous ont amenés à deux pas d'une victoire décisive, a-t-il dit. Poursuivant, il a indiqué qu'il existait aujourd'hui un espoir réel de vaincre la pauvreté car beaucoup de pays en développement ont réussi à tirer des millions de personnes du dénuement et du désespoir.

Source : Suivi de la conférence de Monterrey : Dialogue de haut niveau de l'Assemblée Générale sur le financement du Développement Siège de l'ONU New York (27-28 juin 2005).

V.6 Rôle spécial du SNU

Le système des Nations Unies a fortement appuyé le Cap-Vert depuis son indépendance, à travers ses agences. De nos jours dans le contexte de One UN et Delivery as ONE, le SNU au Cap-Vert compte renforcer la coopération avec le pays en l'accompagnant dans la réalisation de toutes les actions prioritaires pour son développement durable, à travers la mise en place des mesures destinées à améliorer la mobilisation des ressources et la promotion de l'environnement aux fins de l'éradication de la pauvreté dans le souci de l'atteinte des OMD au niveau global et au niveau décentralisé. Le SNU s'engagera à mobiliser la communauté internationale à travers les différents mécanismes de politiques de dialogues et à renforcer le plaidoyer en faveur du Cap-Vert en vue de mobiliser des ressources additionnelles indispensables au processus de développement du pays.

Le système des Nations Unies doit continuer à mobiliser les autres membres du GAT et la Communauté Internationale en général, en vue d'identifier les mesures d'appui à la transition et les arrangements de contrôle de manière à ce que le processus de développement ne soit ni interrompu ni inversé.

V.7 Suivi et évaluation

Le Cap-Vert sera le deuxième pays à sortir de la catégorie des Pays les Moins Avancés après le Botswana¹⁴ en 1994. Puisque l'économie du pays est encore très vulnérable aux chocs endogènes et exogènes, la mise en place d'un dispositif de suivi et évaluation permettra d'assurer le suivi de cette transition. La garantie du SNU à accompagner le Cap-Vert au cours de cette période transitoire lui permettra de mettre en place toutes les capacités de production dont il aura besoin, pour ainsi atténuer toutes les vulnérabilités auxquelles le pays se trouve confronté.

Le CPD fera de son côté un suivi des indicateurs de sortie sur la base des informations obtenue auprès de l'instance décisionnelle du dispositif mis en place. Il appuiera le pays dans la mise en place d'une feuille de route pour le suivi. En 2009 un premier suivi sera fait par le CPD par rapport aux indicateurs de sortie et probablement en 2012 le CPD fera une évaluation à mi-parcours des effets de la graduation sur l'économie du Cap-Vert et les leçons à tirer.

VI- Conclusion et Recommandations

Conclusion

Aux termes de cette analyse il ressort que le Cap-Vert a su mettre en place un processus de développement dynamique axé sur la bonne gestion de l'aide publique au développement, la stabilité politique et économique, malgré les différentes vulnérabilités auxquelles le pays est confronté.

C'est ainsi que le Gouvernement se réjouit de la décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies de graduer le Cap-Vert de la liste des PMA. A cet effet le Gouvernement avec ses partenaires au développement a convenu de la mise en place d'un mécanisme consultatif dénommé le Groupe d'Appui à la Transition. Par rapport à la transition, il serait souhaitable que la Communauté Internationale garantisse au Cap-Vert un appui approprié et soutenu, lui permettant de mettre en place les capacités de production en vue de réduire les vulnérabilités et de sortir du cercle vicieux de la

¹⁴ Il faudra noter que le Botswana est un pays doté de ressources naturelles qui ont contribué à relancer son économie.

dépendance de l'aide extérieure. Le Cap-Vert est un petit pays insulaire caractérisé par une orographie qui rend très cher le coût de la vie. C'est ainsi que le Gouvernement souhaiterait qu'une attention spéciale soit accordée au statut d'insularité et d'orographie qui le différencie des autres petits pays insulaires. Comme les Nations Unies ont reconnu le caractère de vulnérabilité des petits pays insulaires, le Cap Vert souhaiterait que le programme d'action sur le développement durable des Petits États Insulaires en Développement soit pris en compte et plus particulièrement la déclaration et la stratégie de Maurice sur la revue de la mise en œuvre du programme d'action sur le développement durable des Petits États Insulaires en Développement.

Des actions concrètes sont prévues pour les différentes parties prenantes au processus de la graduation à savoir le Gouvernement du Cap-Vert, les Nations Unies qui doivent jouer le rôle de maître d'œuvre dans le plaidoyer pour mobiliser des ressources additionnelles indispensables à la consolidation des acquis sociaux auprès de la communauté internationale qui doit agir conformément aux recommandations du dialogue de haut niveau sur le financement au développement.

Présentement, le Cap-Vert élabore un nouveau Document de Stratégie de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté pour le période 2008-2011. Ce document tiendra compte de la sortie du Cap-Vert des PMA et présentera éventuellement une matrice d'action prenant en compte les préoccupations du Gouvernement en vue d'asseoir de bonnes bases pour une sortie durable et pour atteindre tous les OMD au niveau décentralisé, qui présentent de bonnes tendances au niveau national. Le Gouvernement compte sur l'appui des Nations Unies pour étudier le cas du Cap-Vert de façon spécifique à travers l'allégement de certaines procédures et pour mobiliser plus de ressources pour le cadre intégré du commerce qui constitue une piste porteuse par laquelle le pays pourrait réaliser sa vision, à savoir la transformation sociale et économique.

Recommandations

Le rôle du Secrétaire Général des Nations Unies doit être crucial dans le processus de graduation du Cap-Vert. Ainsi il doit renforcer le plaidoyer en faveur du Cap-Vert auprès de la Communauté Internationale en vue de la mobilisation de ressources nécessaires au financement du développement durable du pays. Le Cap-Vert souhaite que le Secrétaire Général des Nations Unies organise une session extraordinaire pour dresser une feuille de route pour la transition en vue de mobiliser un soutien accru en faveur du Cap-Vert. L'importance du rôle principal que joue le Secrétaire Général permettrait au Cap-Vert d'éviter des interruptions ou des annulations de l'appui indispensable pour maintenir la dynamique du développement du pays.

Les Nations Unies de façon générale et en particulier l'ECOSOC et le CPD, conscients de la situation délicate du pays, doivent suite à la décision de le graduer, l'accompagner à asseoir un développement durable en renforçant les capacités nationales afin de prévoir, de surveiller et d'évaluer les risques de chocs externes en établissant les institutions et les instruments requis.

Pour permettre au Cap-Vert de consolider les acquis socio-économiques tout en relevant les défis liés aux vulnérabilités (économique, environnementale, insularité, orographie et sécuritaire) il est primordial que les partenaires au développement continuent à apporter leur soutien au pays.

Par ailleurs, tous les membres de l'OMC sont invités à considérer des concessions au Cap-Vert de traitement spécial et différencié comme indiqué dans la résolution A/RES/59/209 du 20 décembre 2004 de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

VII- Épilogue

Nous consacrons cette partie à l'ensemble de la Communauté Internationale et plus précisément aux organes des Nations Unies agissant dans le cadre de la revue triennale de la liste des PMA, en rappelant que la réussite de la graduation du Cap-Vert incombe non seulement au Gouvernement mais aussi à l'ensemble de la communauté internationale. En effet, le cas du Cap-Vert servira de bonne pratique aux autres pays inscrits sur la liste de la sortie des PMA.

L'engagement de la Communauté Internationale qui a fait de la graduation du Cap-Vert une réussite pourrait motiver les autres pays inscrits sur la liste de sortie des PMA. En revanche, l'échec de cette graduation, un événement non souhaité, pourrait avoir un impact très négatif sur la gestion des pays éligibles à la graduation et entraînerait ainsi la persistance des pays à vouloir demeurer PMA par crainte d'une situation de retour en arrière qui viderait le concept de graduation de tous sens.

Malgré le succès du Cap-Vert, il est important que toute la Communauté Internationale soit consciente que le pays est non seulement vulnérable aux différents chocs endogènes et exogènes, mais aussi que son économie ne repose sur l'exploitation d'aucune ressource naturelle ce, dans un contexte de changement dramatique du climat qui affecte tous les PEID.

REFERENCE:

Cap-Vert 2005 : Stratégie de Transition en douceur Ministère des Affaires Étrangères
Praia décembre 2005

2006 : Comment Gérer Ensemble la Graduation Ministère des Affaires Étrangères Praia 26
Octobre 2005

2007 : Déclaration du GAT Ministère des Affaires Étrangères Praia 12 juin 2007

CPD 2003: Report on Local Development and Global Issues

2004: Rapport de la sixième session 29 mars au 2 avril

2006 : Rapport sur les travaux de la huitième session 20-24 avril

2007: Report on the ninth session 19-23 April 2007

CNUCED: Profil de la vulnérabilité session substantive de 2003, Genève juillet 2003

UNITED NATIONS 2005: Report of the International Meeting to Review the Implementation of the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States Port Louis, Mauritius 10-14 January 2005

ANNEXE 1

Déclaration sur la sortie effective et durable du Cap-Vert du Groupe des Pays les Moins Avancés (PMA) adoptée par le Gouvernement du Cap-Vert et le Groupe d'Appui à la Transition (GAT)¹⁵

Nous, Groupe d'Appui à la Transition, réuni à Praia le 12 juin 2007, sommes engagés à appuyer et suivre la sortie du Cap-Vert du groupe des Pays les Moins Avancés. Par conséquent :

1. *Rappelant* que le Cap-Vert est un petit pays insulaire en développement très vulnérable aux chocs endogènes et exogènes. Toutefois, la stabilité politique, la démocratie exemplaire, la bonne gouvernance et la bonne gestion de l'Aide Publique au Développement (APD) ont permis au pays d'accomplir des progrès spectaculaires depuis l'indépendance en 1975 à nos jours et sont à l'origine de la résolution A/59/210 de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la sortie du Cap-Vert du groupe des PMA.
2. *Rappelant que le Cap-Vert a satisfait à deux des trois critères de graduation, à savoir, le revenu par habitant et l'indice de capital humain. Le troisième critère concerne l'indice de vulnérabilité économique. Celui du Cap-Vert demeure encore loin du seuil de sortie, mettant en évidence une vulnérabilité supérieure à celle de certains pays en conflit ou post- conflit. Ces vulnérabilités et handicaps structurels sont caractérisés par :*

 - (a) Une économie de faible taille peu diversifiée et lourdement dépendante des facteurs externes : l'Aide Publique au développement (APD) et les transferts de la Diaspora des Capverdiens.
 - (b) Une position géographique qui crée des vulnérabilités environnementales avec une pluviométrie irrégulière et faible, avec des effets néfastes sur l'agriculture et l'hydrologie. Ceci crée une situation structurelle de déficit alimentaire et l'importation (commerciale et aide alimentaire) de la plupart des produits de consommation courante.
 - (c) Une insularité fragmentée sur neuf des dix îles, avec une orographie très escarpée (sur la plupart des îles) entraînant des effets extrêmement lourds sur les coûts des infrastructures de base et des services essentiels.
 - (d) Une vulnérabilité émergente en ce qui concerne la sécurité, qui a de fortes implications budgétaires et institutionnelles. En effet, la localisation stratégique, à mi-chemin entre les continents africain, européen et américain et l'extension du littoral et de la zone économique exclusive rend le Cap-Vert particulièrement exposé aux nouvelles menaces telles que le trafic de drogue et des personnes, l'immigration illégale, et la criminalité internationale. Indépendamment des aspects strictement sécuritaires, la lutte contre ces menaces se traduit par une grande pression sur le budget de l'Etat, déjà serré, avec un risque de drainer les ressources des secteurs sociaux pour faire face aux défis de sécurité.

3. *Considérant* le fait que le Cap-Vert a démontré que l'ouverture politique et la démocratie étaient des atouts précieux pour formuler et mettre en oeuvre des politiques visant à surmonter la vulnérabilité économique. Cette approche est évidente dans le document de stratégie de croissance

¹⁵ L'adhésion au GAT est ouverte à tout partenaire désirant en devenir membre. Le GAT comprend le Gouvernement du Cap-Vert, les institutions multilatérales (Banque Africaine de Développement –BAD, la Banque Mondiale, Union Européenne, le Système des Nations Unies) et les partenaires bilatéraux (Autriche, Chine, Espagne et les États Unis d'Amérique, France, Pays Bas, Luxembourg, Portugal,).

et de réduction de la pauvreté, qui définit les grandes lignes d'action du Gouvernement face aux défis que représente la vulnérabilité économique du Cap-Vert.

4. *Notant* que le Cap-Vert a été cité par le CPD parmi les trois pays¹⁶ particulièrement vulnérables qui ont été en mesure de développer des stratégies permettant de maintenir des niveaux élevés de développement économique et de transformation sociale.
5. *Considérant* la résolution A/59/209 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 20 décembre 2004 qui stipule que tout pays sortant du Groupe des PMA doit, en collaboration avec ses partenaires multilatéraux et bilatéraux techniques et financiers, établir un mécanisme consultatif en vue de faciliter la préparation d'une stratégie de transition et l'identification des actions associées.
 - (a) *Confirmons* que le Cap-Vert a créé le mécanisme consultatif, désigné «Groupe d'Appui à la Transition» (GAT) en Mai 2006;
 - (b) *Rapportons* la tenue de consultations continues et de plusieurs réunions regroupant l'ensemble des membres du GAT;
 - (c) *Réitérons* l'engagement du Cap Vert à sortir du groupe des PMA et celui des Membres du GAT à accompagner les efforts du Gouvernement à transformer l'économie nationale en vue de combattre la pauvreté.
6. Constatant que le Cap Vert s'engage résolument à une sortie effective et durable des PMA, à travers une vision stratégique de transformation du pays comportant :
 - La création d'une économie compétitive mettant l'accent sur les services
 - La création de nouveaux moteurs de croissance basés sur les avantages comparatifs du Cap-Vert tels que la position géostratégique, la mer et le développement des activités de services liés au tourisme, aux activités financières et aux technologies de l'information ;
 - Le renforcement des avantages compétitifs comme la bonne gouvernance, la qualification des ressources humaines, le développement des infrastructures et le renforcement de partenariats stratégiques ;
 - La mobilisation de l'investissement privé et le développement de l'économie de marché en améliorant l'accès aux marchés extérieurs, en renforçant les capacités, en maintenant un cadre macro-économique sain et stable et en développant les capacités humaines et les infrastructures physiques pour soutenir la compétitivité économique.
 - Le financement de la réduction de la pauvreté à travers la mobilisation des ressources pour renforcer la capacité à lutter contre la pauvreté et les vulnérabilités du Cap-Vert est recommandée. Les appuis financiers peuvent prendre la forme (i) d'une maximisation des différents fonds internationaux destinés à la réduction de la pauvreté, (ii) d'initiatives visant à l'allègement, la reconversion et/ou la suppression de la dette ou encore (iii) le recours à l'aide budgétaire. Cette dernière modalité étant considérée comme instrument privilégié pour atteindre les dits objectifs, les membres du GAT encouragent la Communauté internationale à utiliser ce mécanisme ou à en augmenter les programmes.
7. *Apprécient* l'importance des engagements actuels des différents accords de coopération existants. Reconnaissons que les performances sociales et économiques ont été réalisées depuis l'indépendance, notamment grâce à l'appui de la communauté internationale, à qui une motion

¹⁶ Botswana, Maurice voir rapport du CPD 2006

spéciale de reconnaissance et de remerciement est adressée. Toutefois, les parties reconnaissent que le Cap Vert pourra difficilement relever seul les défis auxquels il est confronté.

8. Recommandant vivement la poursuite de l'effort des partenaires au développement et de la communauté internationale en général, pour appuyer durablement le Cap-Vert dans la mise en œuvre de son agenda de transformation socio-économique, comme une voie pour assurer une sortie effective et durable, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (2015) et autres objectifs de développement internationalement convenus..
9. Encourageons la communauté des donateurs, et plus particulièrement les partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement ainsi que le secteur privé à renforcer le partenariat avec le Cap-Vert, en prenant en considération les synergies entre investissement public et privé qui peuvent prendre les formes suivantes:

(a) Accès au marché

La Communauté internationale ainsi que le Gouvernement continueront à rechercher les mesures permettant de faciliter l'accès des firmes capverdiennes au marché mondial, tout comme celles favorisant l'adhésion du pays à l'OMC, étant donné que le commerce est une des voies pour sortir avec succès du groupe des PMA.

(b) Accès amélioré aux financements et investissements

Une sortie réussie du groupe des PMA et la mise en œuvre de l'agenda de transformation nécessiteront des investissements substantiels et par conséquent la recherche et le renforcement de nouveaux partenariats tel que le public/privé dans les secteurs clés comme les infrastructures. La communauté internationale devra faciliter l'investissement au Cap Vert, à travers les mécanismes tels que : (i) Garanties de crédits, (ii) fonds de projet de développement, (iii) marchés de capitaux, (iv) maintien et renforcer l'accès aux dons et aux prêts concessionnels, (v) appuis budgétaires généraux et/ou sectoriels.

(c) Renforcement des Capacités:

Pour soutenir le Cap Vert dans la matérialisation de sa vision de transformation sociale et économique le développement des capacités est, à la fois, une exigence et une condition incontournable. La transformation prévue nécessitera des compétences générales, spécifiques et spécialisées pour la pleine maîtrise des processus de développement dans les domaines clés. Les partenaires sont invités à soutenir les efforts du Cap Vert dans le domaine de la capacitation des ressources humaines pour faire face aux nouveaux défis liés au développement.

(d) Co-développement : Appui à la participation des émigrants dans le processus du développement et de transformation du pays en nouant des accords entre le Cap Vert et la communauté internationale pour faciliter et diminuer les coûts de transfert d'argent, afin d'offrir des incitations aux émigrés capverdiens pour qu'ils investissent leurs ressources financières, leurs compétences et leurs idées dans leur pays d'origine. Il faudra également soutenir le Gouvernement et la société civile à mobiliser, de façon temporaire ou permanente, les compétences techniques, académiques et scientifiques capverdiennes développées ou installées à l'étranger.

10. Encourageons la communauté internationale à continuer à appuyer le Cap Vert, dans la ligne d'action préconisée par la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, contribuant ainsi à la réussite de la graduation et de la transition, tout en soulignant l'importance de l'expérience capverdienne pour les autres PMA candidats à la graduation.

- 11.** Reconnaissons les résultats atteints grâce aux efforts consentis par le Gouvernement du Cap Vert pour assumer ses responsabilités face à la graduation et aux objectifs de développement, et encourageons la poursuite d'une politique basée sur la bonne gouvernance, la démocratie, la bonne utilisation de l'aide publique et le partenariat avec le secteur privé, pour la mise en œuvre de la transformation économique, sociale, technologique et culturelle du Cap-Vert

Fait à Praia le 12 juin 2007
Le Groupe d'Appui à la Transition, GAT.

ANNEXE II

Cap Vert: Opportunités pour Croissance et Compétitivité

1. Introduction

La République du Cap Vert reconnaît l'importance de la croissance et de la compétitivité pour une graduation durable en dehors de la liste des PMA.

Cette perception en même temps que les défis de la graduation, les hauts niveaux de vulnérabilité du pays et la changeante dynamique du développement a conduit le gouvernement à s'engager dans un agenda pour la transformation économique et la modernisation sociale ces dernières années. Accouplé à ce considérable agenda il y a trois buts spécifiques:

- Atteindre et maintenir le taux de croissance économique à double digits.
- Réduire le taux de chômage à un digit et,
- Réduire la pauvreté d'une façon importante.

La réalisation de l'agenda pour la transformation et modernisation et ces buts fournissent les bases pour la réussite de la graduation et l'amélioration de la qualité de vie pour tous les Capverdiens. Mais c'est clair que la Nation aura besoin de créer et saisir les opportunités en même temps que s'intégrant de, façon compétitif, au marché global.

2. L'insertion du Cap Vert dans l'économie mondiale

Le Cap Vert est le point d'entrée pour les Continents. Sa proximité vers l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique, aussi que d'autres facteurs uniques, offre au Cap Vert l'opportunité de construire une économie compétitive.

C'est pour ça que le Cap Vert a formulé son agenda pour la transformation économique en fournissant des services au sein de l'économie global. Les services qui seront l'encre pour la transformation économique sont:

- § Du tourisme d'élever valeur accrue,
- § Des centres de traitement et d'exportation de poissons,
- § Un "Hub" pour des passagers et des marchandises, et
- § Des services incluant le procès "ICT/Business" pour déplacer des emplois de son pays vers l'étranger et financiers.

Au même temps qu'il exécute l'agenda de transformation, le Cap Vert est aussi engagé dans la réforme de l'État. Les efforts ciblés sur la modernisation des institutions nationales optimisent aussi, sans cesse, la démocratie et l'administration publique capverdiennes. Parmi les efforts de réforme se trouve le programme de la société d'information qu'inclus des projets de gestion financière publique permettant un contrôle des dépenses du gouvernement en temps réel. Les autres projets tel que la Maison du Citoyen, la Carte Nationale d'Identité et le Cap Vert Digital que rendront le dialogue avec le gouvernement plus simple et facilite la livraison des services essentiels comme l'enregistrement "on line" d'entreprises dans un seul jour.

Les résultats pour l'instant sont très encourageants. Le Cap Vert a une forte croissance. La croissance du GDP environ 5.7% en 2000-2005 et dépassant 10% en 2006. L'inflation a resté basse au dessous de

2% en 2000-2005 mais a arrivé à 5.4 pour cent en 2006. La crédibilité chez les investisseurs a conduit vers une croissance phénoménale de l'investissement étranger direct (IED). L'IED qu'était en 2004 environ US\$ 43 million a arrive a US\$ 250 million en 2005 et a US\$ 509 million en 2006. Pendant la première moitié de 2007, plus de 555 millions d'Euros pour l'IED fut homologué, et l'attente c'est que l'IED ira franchir le seuil d'un milliard de dollars cette année. Au même temps le Tourisme a eu son "take off". En 2000, le Cap Vert a reçu 83.259 touristes, pendant qu'en 2006 il a eu 280.000, plus de 25 pour cent de croissance annuelle. Les attentes sont qu'environ 1 million de touristes visiteront le Cap Vert annuellement, a partir de 2010.

Le Cap Vert a initié sa journée de transformation. Toutefois, des défis restent pour le Cap Vert créer et saisir des opportunités et concurrencer avec succès.

3. Saisir des opportunités et concurrencer avec succès: Défis stratégiques clés

Beaucoup reste à faire malgré les progrès enregistrés dans plusieurs fronts. Parallèlement, l'insularité continue à être le facteur clé qui menace la compétitivité du Cap Vert. Saisir des opportunités et concurrencer avec le mieux qu'il y a dans le monde exige des nouvelles approches et de nouvelles capacités. Ceci est nécessaire si le Cap Vert veut bâtir une économie prête à concurrencer, créer des emplois basés sur un développement tangible et réduire significativement la pauvreté.

Cependant le gouvernement a focalisé les priorités nationales:

- § Améliorer la gouvernance basée dans la réforme de l'état et dans la capacité de l'état de gérer l'économie,
- § Bâtir le réseau national de partenariats stratégiques, avec des positions clés dans des institutions clés comme l'OMC et organisations régionales comme l'Union Africaine et la CEDEAO au delà du développement des nouvelles relations comme le partenariat spécial avec l'Union Européenne,
- § Développer les ressources humaines nationaux en mettant l'accent dans la construction de la capacité humaine et institutionnelle pour concurrencer dans l'économie global, et
- § Bâtir l'infrastructure nationale économique et sociale en mettant l'accent dans la construction des capacités pour faire croître l'économie et améliorer la qualité de vie pour tous les capverdiens.

Les défis avec lequel le gouvernement se confronte pour arriver aux objectifs nationaux inclus la création d'institutions effectives et efficaces pour la gouvernance et gestion économique. Le noyau de la solution inclue, mais non seulement, les reformes de l'état et des institutions, améliorer les lois nationales, bâtir la capacité nationale pour créer et développer la gestion et la compétitivité économique, politique de réformes et gestion, et le développement d'un secteur privé fort et compétitif.

Le Cap Vert devra aussi bâtir des partenariats et un réseau pour faciliter l'accès aux marchés, aux ressources et aux investissements. La conclusion des démarches d'accession et la prévue signature des protocoles de l'OMC au mois de Décembre 2007 et le récent accord pour le partenariat spécial avec l'Union Européenne sont des éléments de la stratégie du gouvernement pour créer des réseaux avec une contribution positive pour l'implémentation de l'agenda de transformation économique et modernisation de la société. Une des principales expectatives du partenariat avec l'Union Européenne c'est celle de profiter l'opportunité pour "upgrade" les institutions et les lois capverdiennes pour des niveaux européens. Le réseau pour le gouvernement du Cap Vert inclus ainsi le plan pour élargir l'accès au

marché global, créer la capacité de négocier et faciliter les partenariats public-privé au delà des frontières.

Le succès avec plusieurs des éléments de stratégie est basé sur une adéquate capacité humaine et institutionnelle. Pour cette raison le noyau de solution réside dans la construction de la capacité nationale. Les efforts incluent l'amélioration de l'éducation primaire et secondaire, l'expansion et l'amélioration de l'enseignement technique et universitaire, le développement de la capacité entrepreneuriale et de la capacité pour la mise en oeuvre des politiques stratégiques.

Les coûts des acquis sont un élément crucial pour la capacité compétitive du Cap Vert. Les infrastructures, économiques et sociales, doivent être battues pour accélérer la procédure de transformation qui va permettre la croissance de la compétitivité globale du Cap Vert. Les besoins clés incluent énergie, routes, aéroports et ports maritimes.

L'agenda de transformation et modernisation dans laquelle le Cap Vert est engagé est à la portée. Comme nous avons déjà vu les résultats ont commencé à être visibles. Ce qu'il faut c'est la leadership nationale (leadership) et un nouveau appui international.

4. Conclusions finales

Pour atteindre les résultats il faut de la "leadership" nationale. La réalité c'est que le développement ne peut pas être impartis. Le Cap Vert a conscience de cet fait. La leadership nationale est établissant les bases nécessaires pour la transformation et modernisation. Ceci ne sera pas suffisante donne les défis uniques qui face le Cap Vert.

Il y en a besoin de soutien innovateur au bon moment des partenaires de développement. Le commerce comme toujours faut donner place a l'agilité et innovation. En plus, il faudra avoir un nouveau partenariat avec la mise au point dans la perception d'un agenda de transformation. Ceci demandera des nouveaux outils et des nouvelles formes de soutien comme un accès d'un marché en expansion et construction d'une capacité vers le commerce, et facilitant l'accès à des nouveaux instruments pour faciliter la compétitivité de la République du Cap Vert dans le marché globale.

C'est seulement a travers d'une compétitivité bien succède dans le marche globale que le Cap Vert pourra augmenter sa économie, augmenter les revenus et réduire significativement la pauvreté.

ANNEXE III

Le Cadre Intégré au Cap-Vert

Situation générale

Le cadre Intégré a été inauguré en octobre 1997 par six institutions Multilatérales à savoir le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et le Centre du Commerce International (CCI). Ce cadre Intégré est l'assistance technique liée au commerce aux pays les Moins Avancés (PMA).

Le Cadre Intégré est un processus en quatre parties axé sur : 1) la sensibilisation nationale et la propriété, 2) l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC), 3) l'intégration du plan d'action prioritaire EDIC dans le DSRP et 4) la mise en oeuvre.

L'importance du développement du commerce n'est plus un doute surtout pour un pays qui souhaiterait se transformer en un centre des Affaires. En effet, le commerce est, de nos jours, considéré comme le cœur de la croissance économique et pourrait aider à lutter contre la pauvreté et le chômage. Cela va s'en dire que le commerce pourrait permettre aux pays d'accéder à une large gamme de biens, de services, de technologies et de connaissance. Le Commerce pourrait aussi être considéré comme un stimulant des affaires dans le secteur privé et crée des emplois, et surtout dans le cas précis du Cap-Vert avec sa transformation en un centre des affaires. Ceci contribuerait à attirer des investissements étrangers et générerait des ressources indispensables au développement durable et lutter contre la pauvreté et le chômage.

Les politiques commerciales nationales touchent à des questions qui dépassent le domaine de responsabilité sectorielle habituelle au sein des gouvernements. Dans ce sens, elles lancent un défi à l'agenda de développement en mettant l'accent sur la nécessité d'intégrer les préoccupations commerciales dans d'autres secteurs. Un environnement propice au secteur des affaires est crucial pour accroître le commerce. Les réformes commerciales doivent aller de pair avec la réforme du secteur privé. Les couches pauvres de la population travaillent pour la plupart dans les petites et moyennes entreprises (PME), qui font généralement partie du secteur informel. Pour promouvoir la croissance des PME, il faudrait les inciter à faire partie du secteur formel. Les obstacles auxquels les PME doivent faire face pour formaliser leurs activités doivent être réduits et les bénéfices augmentés. Les initiatives politiques nécessaires sont multiformes et il est évident que la complexité s'intensifie avec la fusion et l'intégration dans les DECRP du commerce et des stratégies de croissance. Le défi qui se présente est donc de taille et les travaux analytiques nécessaires imposent des contraintes et sur les administrations nationales déjà sous pression et sur les acteurs privés dans le pays.

Par ailleurs, le cadre intégré vient au bon moment, car le pays est entrain de préparer un nouveau DECRP. Il est alors indispensable de saisir l'opportunité pour l'intégration du plan d'action du Cadre Intégré au DECRPII. Dans les deux documents élaborés dans le cadre de la Sortie du Cap-Vert-Stratégie de Transition sans heurt et Comment Gérer Ensemble la Graduation- le cadre intégré constitue une des recommandations faites au Gouvernement, comme une des actions qu'il doit entreprendre avant sa sortie effective du groupe des PMA.

Les actions déjà réalisées

- Revue technique par la Banque Mondiale en février 2007 ;
- PNUD désigné par le Gouvernement comme Agency leader ;
- Philippe Hein a été choisi comme team leader pour coordonner l'étude diagnostique sur l'intégration du Commerce (EDIC) ;
- Mission PRE-EDIC réalisée par le PNUD et le team leader du 20 au 26 septembre 2007, au cours de cette mission un Aide Mémoire a été signé entre le gouvernement et le PNUD. Cet Aide Mémoire définit les secteurs considérés comme prioritaires que l'EDIC doit analyser en profondeur en vue de l'insertion de l'économie capverdienne dans l'économie mondiale ;
- Élaboration de la note conceptuelle qui sera de base à l'élaboration de l'EDIC, cette note conceptuelle a été approuvée par le gouvernement en novembre 2007
- Mise en place d'un comité directeur national
- Désignation du secrétaire d'État à l'Économie, Jorge Borges, comme point focal du Cadre Intégré.

Actions à entreprendre

- Désignation d'une agence facilitateur
- Mission principale de l'EDIC avec la participation de toutes les agences du cadre intégré en janvier 2008
- Atelier de validation de l'étude

Recommandation

Le gouvernement souhaiterait l'appui du Système des Nations Unies pour mobiliser la communauté internationale autour de la mise en œuvre du projet du Cadre Intégré en vue du développement du secteur commercial pour atténuer la vulnérabilité économique en créant des emplois.

Agenda proposé pour la mise en œuvre du Cadre Intégré au Cap-Vert

Octobre-Décembre 2007. Après la mission pré-EDIC, le Team leader préparera une Note conceptuelle.(Octobre 2007) Elle proposera le Contenu de l'EDIC et sera revue par les Agences et le gouvernement (Octobre-Novembre) ; Simultanément les Termes de Référence pour les consultants seront rédigés, et ceux-ci choisis. (fin Novembre-Décembre 2007)

Janvier-2008. (31 Janvier-15 Février). Mission principale de l'EDIC et rédaction d'un Aide Mémoire

Février-Mars 2008. Le draft 00 de l'EDIC, y compris la Matrice des Actions Prioritaires, serait disponible dans le courant du mois de mars 2008.

Avril 2008. Après revue du document par le gouvernement, un draft 0 serait disponible vers le 15 Avril 2008.

Mai 2008. Atelier national de validation. La Matrice des Actions Prioritaires sera validée et le Gouvernement endossera formellement le document.

Juin 2008. Approbation par le Comité Directeur (Steering Committee) du CI basé à Genève

Septembre 2008-Aout 2013. Mise en œuvre sur 5 ans.

ANNEXE IV

Relever les défis de la Cohésion sociale - Réduction des disparités géographique, sociales et de genre.

Le Premier rapport sur le suivi des progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Cap-Vert a été réalisé par le Gouvernement avec l'appui du système des Nations Unies en 2004. Ce rapport présente les tendances des OMD au niveau national.

Par ailleurs, le 26 septembre 2006, au cours d'un atelier sur la recherche de consensus sur la planification basée sur les Objectifs du Millénaire pour le développement organisé par les autorités du pays avec l'appui du Système des Nations Unies à Praia, le Premier Ministre a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) tant au niveau global qu'au niveau des municipalités. C'est dans ce sens que le présent rapport s'est focalisé sur les progrès des OMD au niveau des Municipalités. Il ressort de celui-ci qu'un certain nombre d'objectifs et de cibles sont déjà atteints au niveau national notamment les Objectifs 3, 4, 5 et 6 et les cibles 2, 10 et 12 (voir tableau ci-dessous). Dans le souci, de consolider les acquis socio-économiques et atteindre tous les OMD partout au Cap-Vert, le Gouvernement s'est engagé à relever les défis de la cohésion sociale et à réduire les disparités existantes entre les îles et les municipalités.

En revanche, Il ressort des discussions avec les autorités que si la performance économique réalisée au cours des années 1990 se poursuit avec un taux de croissance économique supérieur à 5%, alors non seulement l'objectif de réduction de l'extrême pauvreté sera atteint bien avant 2015, mais aussi les autres objectifs non encore atteints tant au niveau national qu'au niveau municipal.

Dans le contexte de la sortie éminente du Cap-Vert du groupe des Pays les Moins Avancés (PMA), les autorités souhaiteraient poursuivre les actions politiques bien ciblées en vue de l'atteinte de tous les OMD au niveau national et au niveau des localités. Une des premières actions serait la mobilisation des ressources auprès des partenaires du pays pour financer la réalisation des OMD à tous les niveaux. Ainsi donc, le Système des Nations Unies doit jouer un rôle primordial dans la mobilisation des ressources et l'assistance technique pour peaufiner la stratégie de planification nationale basée sur les OMD et dans la formulation des objectifs, cibles et indicateurs trop ambitieux pouvant relier les OMD à la stratégie de transformation du Cap-Vert en un pays économiquement et socialement viable.

Objectifs	N°	Cibles OMD	Etat d'avancement					
			Niveau national			Niveau municipal		
			Déjà atteint	Sera atteint avant 2015	Sera atteint en 2015	Déjà atteint	Sera atteint avant 2015	Sera atteint en 2015
Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	1	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour						
	2	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015 la proportion de la population qui souffre de la faim						
Assurer une éducation primaire pour tous	3	Assurer à tous les enfants Capverdiens les moyens d'achever un cycle complet d'étude						
Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	4	Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005						
Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans	5	Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans						
Améliorer la santé maternelle	6	Réduire de trois quarts entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle						
Lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	7	D'ici à 2015 avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle						
	8	D'ici 2015 avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle						
Assurer un environnement durable	9	Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales						
	10	Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre						

